



*SEMINAIRE DE SENSIBILISATION DE LA SOCIETE CIVILE
SUR LE MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION
PAR LES PAIRS ET LA GOUVERNANCE*

YAOUNDE - PALAIS DES CONGRES LES 21, 22 et 23 AVRIL 2009

Rapporteurs

- Agnès Adélaïde METOUGOU
- Maurice Angelo PHOUET FOE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.3
JOURNEE 1 : 21 AVRIL 2009	P.3
SESSION I : CEREMONIE D'OUVERTURE	P.3
SESSION II : COMPRENDRE LE MAEP	P.4
SESSION II : MAEP ET GOUVERNANCE	P.7
JOURNEE DU 22 AVRIL 2009	P.8
SESSION III :	
IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE MAEP	P.8
TRAVAUX DE GROUPE	P.10
JOURNEE DU 23 AVRIL 2009	P.13
SESSION IV : TRAVAUX DE GROUPE :	
ACTIONS CONCRETES ET RECOMMANDATIONS	P.13
DECLARATION DE YAOUNDE	P.16
CONCLUSION	P.18
ANNEXES	PP.19 - 32
Allocution d'ouverture des travaux de la Présidente du COSADER	P.20
Discours de Mr ABDOUL KAN, Représentant de la CEA	P.21
Allocution de la Représentante du Haut Commissaire du Canada au Cameroun	P.24
Discours d'ouverture de Mr Amine (ISGP), Représentant du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	P.26
Liste des groupes de travail des 22 – 23 avril 2009	P.28
Liste des participants	P.30

INTRODUCTION

Faire connaître le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), les familiariser avec ses diverses composantes en vue de leur appropriation et susciter ainsi leur apport en direction des dirigeants pour la mise en œuvre du MAEP au Cameroun, tels sont les objectifs généraux du séminaire de sensibilisation de la société civile à ce mécanisme, organisé par le Collectif des ONG pour la sécurité alimentaire et le développement rural (COSADER) avec l'appui de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) comme partenaire stratégique du MAEP au niveau continental et en partenariat avec Partnership Africa Canada (PAC). Le séminaire a réuni 80 participants dont 60 représentants des OSC, 2 du gouvernement, 6 du Parlement, 4 des media, 6 du secteur privé et 2 universitaires. Il s'est déroulé (en séances plénières et en travaux de groupes) autour des grandes préoccupations relatives à l'appropriation du MAEP, aux enjeux de la gouvernance et à l'implication de la société civile dans le MAEP.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Journée I : mardi 21 avril 2009

SESSION I : CEREMONIE D'OUVERTURE

Dès l'ouverture des travaux, quatre allocutions ont fixé, au-delà des objectifs globaux et du programme, les objectifs spécifiques de l'atelier :

- Faire le point sur les initiatives des OSC concernant la participation au dialogue sur l'Union Africaine et sur le NEPAD ;
- Susciter la réflexion sur la gouvernance démocratique, politique, économique financière et sociale et le rôle du MAEP à cet effet ;
- Consolider la place des OSC et des femmes d'Afrique dans la réflexion autour du NEPAD, du MAEP et de la gouvernance ;
- Mettre en place un groupe de travail indépendant de la société civile sur le suivi de la mise en œuvre du MAEP.

Les différents intervenants autant de la société civile, de la CEA, que du gouvernement camerounais se sont accordés, respectivement par la voix de Mme Andela Christine du Cosader, de la représentante du Haut Commissariat du Canada, de Monsieur ABDOUL KAN de la CEA, du représentant du MINEPAT Monsieur AMINE (IGSP) (sur l'importance de la tenue de l'atelier dans le positionnement de la société civile dans l'amélioration de la gouvernance politique, économique et démocratique au Cameroun et sur la nécessaire collaboration entre les différents acteurs de développement qui participent aux travaux.

SESSION II : COMPRENDRE LE MAEP

Sous la modération du Pr Tadadjeu Maurice, s'est ouverte la deuxième session de la première journée dont l'objectif est de découvrir les défis et enjeux auxquels l'Afrique fait face dans la mise en œuvre des principes de la bonne gouvernance et apprendre les structures et différentes phases du MAEP.

Exposé 1

Pour comprendre le MAEP, le premier exposé présenté par Monsieur Kojo Busia de la CEA a donné un aperçu sur le contexte de la naissance de ce mécanisme et les défis de la bonne gouvernance. Il en ressort que, compte tenu de la désorganisation politique et économique que connaissent nombre de pays africains tels que :

- L'autoritarisme politique et direction/management néo patrimonial ;
- L'absence de culture de reddition des comptes des dirigeants aux citoyens ;
- La corruption et l'absence d'un système de gestion économique rationnel et transparent ;
- Le non respect des droits humains et des peuples, la compromission de tout développement économique et socio-culturel ;
- Le non respect et le refus d'adhésion aux règles légales...

les leaderships africains doivent concentrer leurs efforts, en priorité, sur des actions visant la bonne gouvernance politique et économique afin d'établir les conditions favorables au développement durable des sous-régions.

Pour cela, au cours du 5^{ème} Sommet du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD le 9 mars 2003 à Abuja au Nigeria , ils ont adopté tour à tour le Mémoire d'entente relatif au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) , la Déclaration du NEPAD relative à la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises, ainsi que les différents textes du MAEP : document de base qui comportent les buts et les principes fondamentaux du MAEP ,son organisation au niveau continental à savoir :

- Le forum des Chefs d'Etat et de gouvernement qui est l'organe le plus élevé du MAEP ;
- Le panel qui est le groupe des éminentes personnalités ;
- Le secrétariat continental qui est chargé de mettre en place une base de données sur la situation politique et économique dans tous les Etats parties, d'élaborer les documents de base pour les équipes d'Evaluation par les pairs et enfin de proposer les indicateurs de performances et suivi de chaque pays;
- Le groupe des Experts Indépendants composé de 15 à 20 experts africains choisis sur la base de leurs compétences ;
- Les Institutions partenaires qui fournissent des services de soutien, de conseil et d'appui technique.

Au niveau national :

- Le point focal du MAEP qui est le répondant direct au niveau national du Secrétariat continental ;
- La Commission nationale de gouvernance (CNG), entité chargée de l'exécution du processus au niveau national ;

- Le Secrétariat national du MAEP qui fournit à la CNG le soutien administratif et technique à son bon fonctionnement ;
- Les Institutions techniques de recherches (IRT).

Au plan des étapes du MAEP, il en existe cinq :

- La préparation et auto-évaluation nationale;
- La mission d'évaluation nationale;
- La rédaction du rapport de la mission;
- La soumission du Rapport d'Evaluation National et l'évaluation par les pairs;
- La présentation et la publication officielle du Rapport

Les différents domaines à soumettre à l'évaluation sont :

- La gouvernance politique et démocratique;
- La gouvernance économique;
- La gouvernance des entreprises;
- Le développement socio-économique.

Les progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre du MAEP font état de l'avancée du processus.

- Ainsi, sur 53 pays africains, 29 y ont accédé.
- 15 pays sur 29 se sont déjà engagés dans le processus d'accession au MAEP.
- 9 y ont déjà totalement adhéré et ont été l'objet d'une revue du forum des Chefs d'Etat du MAEP (Ghana, Rwanda, Kenya, Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Nigeria, Ouganda).
- Trois autres pays sont à la dernière étape : le Mali, le Mozambique et le Lesotho et envisagent à l'horizon de juillet 2009 au Sommet de l'Union Africaine, de franchir l'étape de la revue par les pairs.
- L'Ile Maurice et la Tanzanie sont deux pays qui ont fait des avancées dans le processus d'auto-évaluation.

Exposé 2

Le deuxième orateur Monsieur NANGNIGUI David Kamara de la CEA, a relevé d'entrée de jeu les difficultés généralement rencontrées par la société civile dans la mise en œuvre du MAEP. Il a notamment cité :

- La crainte des gouvernements de voir ce processus utilisé contre eux;
- La désorganisation et la dispersion des OSC;
- La lutte de positionnement entre les OSC;
- La crédibilité des personnes et des organisations agissant pour le compte de la SC;
- Le manque de ressources financières et techniques.

Ces difficultés montrent que le MAEP constitue une opportunité pour les pays africains d'entreprendre et de promouvoir des réformes courageuses qui impliquent tous les acteurs dans l'organisation et la gestion d'une nation fondées sur cinq éléments qui forment la bonne gouvernance : la responsabilité, la transparence, la lutte contre la corruption, la gouvernance participative et le cadre juridique et judiciaire favorables. C'est dans cette logique que la société civile doit se présenter comme un agent important pour la promotion de cette gouvernance à travers :

- L'analyse politique, et le plaidoyer;
- La régulation, le suivi de l'action et des performances de l'Etat;

- La formation d'un capital social permettant aux citoyens d'identifier et d'articuler leurs valeurs, leurs croyances, leurs normes civiques et leurs pratiques démocratiques;
- La mobilisation des populations, particulièrement celles qui sont vulnérables et marginalisées pour participer pleinement dans les politiques de développement et les affaires publiques;
- L'action au développement pour parfaire les conditions de vie des communautés.

La société civile doit pour cela être proactive tout au long du processus de gouvernance.

Débats

Suite aux exposés précédents, un débat participatif a donné lieu à un jeu de questions – réponses qui marque l'intérêt des participants sur : l'efficacité du MAEP en termes de procédures, de participation effective des populations, de reddition des comptes et de pression sur les gouvernants.

Répondant à ces préoccupations, les principaux intervenants ont relevé que le MAEP n'est pas un club des Chefs d'Etats. C'est un mécanisme totalement indépendant. Il n'est pas piloté par les chefs d'Etats. Ceux-ci sont tout simplement signataires des accords au nom de leurs pays. Il incombe cependant aux intellectuels de jouer pleinement leur rôle de sensibilisation et de conseil auprès des gouvernants et des populations. Pour que chacun à son niveau fasse preuve de discipline et de vigilance. De même, il est important que le MAEP soit situé dans le contexte historique de changement social à intégrer dans la démarche de la construction des Etats-Unis d'Afrique et que soit construite une autorité de souveraineté collective ayant un minimum de dénominateur commun de contraintes. Quant à la société civile, il lui revient de construire un consensus transnational pour ce minimum d'autorité

SESSION II : MAEP ET GOUVERNANCE

Dans le cas particulier du Cameroun, quatre experts ont ouvert le débat sur la gouvernance économique et financière au Cameroun et la responsabilité sociale des entreprises dans le but de donner un aperçu de la situation en la matière et de présenter les enjeux en présence. Sous la modération de MBOUNGANG Claude, Honorable AMBASSA ZANG (parlementaire), Messieurs ABATE Daniel Claude (Mouvement des Entreprises du Cameroun (MECAM)), BIROKI Samuel (Governance and Entrepreneurship Consulting Group (GECOG)), ABEGA MANGA Martin (Groupement Interprofessionnel du Cameroun (GICAM)), ont tour à tour relevé les efforts que le Cameroun doit effectuer pour s'arrimer aux exigences du MAEP au niveau :

- De la participation de la société civile dans l'élaboration du budget ;
- De la reddition des comptes ;
- Du renforcement constitutionnel du parlement en termes d'initiatives, d'amendements, d'indépendance ;
- Du renforcement des capacités des parlementaires pour mener des analyses pointues sur le budget ;
- De l'accès des citoyens à l'information ;
- De la généralisation d'une culture du résultat et du rendement ;
- De la promotion d'un cadre règlementaire favorable aux activités économiques (mise en place d'un code de déontologie des entreprises) ;
- De la gouvernance démocratique, politique, économique et sociale qui passe par la modernisation de l'administration, l'amélioration de la qualité de la dépense publique, la réforme du système judiciaire pour assurer la sécurité juridique et judiciaire et faciliter le règlement des litiges contractuels, le renforcement du dialogue entre le secteur public – le secteur privé- la société civile ;
- Etc.

Ces constats partagés par les participants ont permis de retenir qu'il existe au Cameroun un besoin de redéfinition des rôles entre les différents acteurs afin de répondre à la question «qui fait quoi, pour quels objectifs et pour quel processus ? » et de résoudre enfin le problème de leadership afin d'être fort et responsable dans la gestion des programmes de développement.

Au terme de la journée, on retiendra une recommandation forte à savoir : prendre en compte la relation de travail entre la société civile – le secteur privé – les parlementaires en vue de la promotion de la gouvernance au Cameroun.

JOURNEE DU 22 AVRIL 2009

SESSION III : IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE MAEP

Trois objectifs ont structuré les travaux de la deuxième journée :

- Partage des expériences sur le rôle joué par la société civile dans les différentes étapes du MAEP ;
- Recherche de l'efficacité et de la prise en compte des actions et propositions de la société civile dans le MAEP ;
- Définition des bases des partenariats possibles pour l'appui à l'implication de la société civile dans le processus du MAEP.

La synthèse des expériences pays effectuée par Mme Andela Christine a donné l'opportunité de revisiter le processus et les démarches adoptées par les organisations de la société civile dans différents pays, ce qui a particulièrement stimulé la réflexion dans le sens de mobiliser l'engagement de la société civile compte tenu du contexte camerounais.

De ces expériences des pays pionniers, quels en sont les grands traits, les faits saillants, la valeur ajoutée de l'implication de la société civile et les leçons apprises ?

Grands traits

- Insertion dans la Commission Nationale de Gouvernance (CNG) :
 - Nomination par plusieurs pays de différents groupes de la société civile au conseil national de gouvernance : cas du Kenya, Afrique du sud, Algérie, Bénin,
 - Désignation par le gouvernement de l'Île Maurice du Conseil national économique et social pour piloter le processus national
- Elaboration d'un cahier de charge du CNG en vue de gérer le processus pour produire 2 documents, un rapport national d'auto évaluation et un programme d'action.
Mission donnée aux représentants de la SC pour :
 - Convoquer des réunions de sensibilisation des autres organisations et recueillir leurs contributions pour ces documents ;
 - Participer aux ateliers du plan d'action.

Faits saillants

- Les membres du CNG ne rédigent pas le rapport eux-mêmes ;
- Les avis de la société civile ne sont pas forcément pris en compte ;
- Les consultations de la société civile sont onéreuses : des moyens humains et financiers ne sont pas toujours mis à sa disposition pour accomplir ce travail ;
- Les solutions adoptées par certains pays :
 - Le déblocage de moyens (Afrique du Sud, Ghana)
 - Refonte de la loi sur les associations pour une meilleure prise en compte des besoins communautaires et la promotion des pratiques citoyennes (Algérie).

Valeur ajoutée de l'implication des OSC

- Amélioration du taux de participation des citoyens aux débats ;
- Avancées significatives dans le dialogue national sur les politiques publiques ;
- Mobilisation d'acteurs souvent oubliés : les associations de jeunes, de femmes, les ruraux, les chefs traditionnels, le Conseil économique et social.

Leçons apprises

- Se préparer en amont, en comprenant ce qu'est le MAEP entre autre ;
- Prendre le leadership sans attendre l'invitation du gouvernement ;
- Constituer une masse critique d'OSC capables de s'impliquer dans le processus ;
- Accepter le jeu du leadership entre OSC elles mêmes ;
- Collaborer avec les Parlementaires, le secteur privé, le Conseil économique et social.

Dans le cas particulier du Cameroun, où en est la société civile?

- 22-24 mars 2007, participation au forum africain de la société civile organisé par la CEA à Addis Abeba en marge de l'African Development Forum (ADF) : demande collective adressée à la CEA de renforcer les capacités des OSC sur le MAEP ;
- 25 – 27 juin 2007, participation à l'atelier de formation sur le MAEP à Douala ;
- 05 juin 2008, mobilisation pour élaborer un document de consensus à remettre à Graça Machel au cours de sa visite au Cameroun ;
- 21 – 23 avril 2009, organisation d'un séminaire de sensibilisation de la société civile au MAEP.

Les interventions conjuguées des participants, interpellant la société civile et les parlementaires sur le rôle de tout un chacun dans la promotion de la gouvernance au Cameroun ont abouti à reconnaître qu'une étude diagnostique s'impose pour :

- Doter la société civile d'un cadre juridique et des hommes capables de jouer un rôle crédible ;
- Redynamiser un cadre règlementaire de travail qui permet aux parlementaires de s'arrimer aux nouvelles techniques démocratiques ;
- Mettre en place un cadre légal de concertation entre la société civile et le parlement en vue de favoriser une synergie susceptible de mettre en œuvre le MAEP ;
- Promouvoir l'émergence des pôles d'expertise au sein de deux acteurs (société civile et parlementaires) ;
- Promouvoir une éducation de qualité pour former des citoyens aux mentalités nouvelles ;
- Voter des lois appropriées pour permettre à chaque acteur de développement de jouer légitimement son rôle (exécutif, législatif, judiciaire, société civile...)

TRAVAUX DE GROUPE

Pour préparer des stratégies d'implication de la société civile dans le MAEP, trois groupes de travail ont été constitués pour identifier les résultats recherchés, les types d'organisations, les partenariats, la démarche méthodologique et formuler un agenda. Des contributions complémentaires à documenter à la lumière des expériences disponibles.

Quels résultats ?

Groupe I

- Gouvernance politique, démocratique, économique et des entreprises
- Avoir un Etat de droit ;
- Bon fonctionnement des institutions et division des pouvoirs notamment Indépendance de la justice et du parlement ;
- Indépendance de la liberté de presse ;
- Protection des droits de l'homme ;
- Lutte contre la corruption réduite ;

- Appropriation du MAEP par la société civile ;
- Transparence des élections ;
- Meilleure synergie Etat – société civile – parlement – secteur privé ;
- Saine gestion des finances publiques ;
- Amélioration du climat des affaires ;
- Responsabilité sociale des entreprises ;
- Transparence dans la gestion des projets et programmes de développement ;

Groupe II

- Faire créer un comité de gouvernance indépendant, autonome et fonctionnel

Groupe III

- Mise en place d'une plate forme d'échanges et de discussions qui serviront de locomotive pour l'évaluation du processus ;
- Large sensibilisation autour du MAEP pour emmener les populations à saisir le bien fondé et mieux s'approprier des enjeux ;
- Mise en place des autres structures du MAEP ;
- Mise en place des comités locaux pour faciliter la sensibilisation à la base et qui devraient être également le relais ;
- Renforcement des capacités des organes chargés de la mise en œuvre du processus.

Type d'organisation

Groupe I

- Réseautage et plate forme des organisations ;
- Personnalités indépendantes de la société civile ;
- Institution (style ECOSOC) Ex : Conseil économique
- Chambre (commerce, agriculture)
- Organisation féminine / organisation de jeunes / minorités

Groupe II

- ONG
- Associations
- Syndicats
- Leaders d'opinion
- Organisations confessionnelles
- Instituts de recherche

Groupe III

- Les organisations initiatrices (05)
- Les cabinets conseils
- Secteur privé
- Parlementaire
- Organisations des producteurs
- PNG
- Chefs traditionnels
- Genre et minorités

Quelle démarche méthodologique ?

Groupe I

- Vulgarisation en vue de l'appropriation à travers les séminaires, le plaidoyer ;
- Dialogues entre parties prenantes ;
- Partage d'expériences des pays ayant déjà pris le processus.

Groupe II

- Recherche documentaire
- Enquêtes
- Interviews
- Groupes focaux
- Campagnes de sensibilisation (médias)

Groupe III

- Définir un cadre de dialogue entre les différents acteurs du processus
- Mise en place effective des comités locaux
- Engager le plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour achever le processus au niveau national
- Mettre en place un plan média efficace

Quels partenariats ?

Groupe I

- Société civile – parlement
- Société civile – secteur privé
- Société civile – Société civile
- Société civile – Etat

Pour une synergie d'ensemble afin de construire un dialogue politique et social

Groupe II

- Parlement
- Système judiciaire
- Médias
- Autorités religieuses
- Chefs traditionnels

Groupe III

- Société civile
- Secteur privé
- Parlementaires
- Gouvernement
- Autres organisations tous azimut

Quel agenda ?

Groupe I

- Sensibilisation / échanges société civile
- Mise en place comité national

Groupe II

- Délai de 12 mois

Groupe III

- Mise en place effective d'une plate forme chargée du suivi efficace
- Mise en place des comités locaux (3 mois délai)

PANEL GENRE ET GOUVERNANCE

Au-delà des stratégies d'implication de la société civile dans le MAEP, Mme EYONG Béatrice Ebele, de la Coopération Canadienne a jeté du point de vue genre les bases de partenariats possibles pour renforcer cette implication dans le processus de gouvernance.

Après le relevé des obstacles au processus de participation de la femme à la gestion des affaires publiques effectué par l'Honorable AMBASSA ZANG (responsabilité familiale, absence d'appui de la famille, manque d'appui politique, manque d'argent, conceptions culturelles dominantes, manque de confiance des femmes en elles – mêmes), l'oratrice Mme EYONG Béatrice a fait un état des lieux sur la prise en compte de la notion de genre.

Au travers des principes directeurs de la bonne gouvernance (participation, Etat de droit, transparence, responsabilité, équité, effectivité et efficience, vision stratégique...), des domaines de gouvernance (Etat, société civile, secteur privé) et des dimensions de gouvernance (économique, politique, administrative, systémique), elle a noté le faible taux de participation des femmes dans la gestion des affaires publiques au Cameroun. Ce qui crée des inégalités tant dans l'éducation, la santé, la gouvernance que l'emploi. Les coûts en sont élevés :

- Pauvreté croissante ;
- Mal nutrition ;
- Fort taux de mortalité ;
- Baisse de performance scolaire ;
- Perte de revenus ;
- Taux de corruption élevé ; Etc.

Il est de ce point de vue important, a-t-elle souligné, d'intégrer le genre dans la gouvernance pour réduire les conséquences de ces inégalités. Intégration qui, de fait, constitue un préalable et un pivot pour la mise en œuvre du MAEP en général et pour atteindre les Objectifs du Millénaire en vue de promouvoir un développement durable.

Au terme de l'exposé, les débats ont dégagé la nécessité de considérer la femme comme une citoyenne à part entière, de mettre en place un cadre juridique qui intègre l'aspect genre dans le contrôle citoyen afin que l'homme et la femme participent efficacement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi budgétaire ainsi que dans la gouvernance politique, économique, démocratique et des entreprises.

JOURNEE DU 23 AVRIL 2009

SESSION IV : TRAVAUX DE GROUPE : ACTIONS CONCRETES ET RECOMMANDATIONS

Constitués le jour précédent, les trois groupes se sont attelés à relever les actions concrètes sur les interactions de la société civile avec le gouvernement, société civile/parlement et sur les stratégies de coordination et de concertation de la société civile au niveau national, sous régional et régional. Les résultats de groupe présentent les données ci-après :

GROUPE N° I

THEME : INTERACTION DE LA SOCIETE CIVILE AVEC LE GOUVERNEMENT :

- QUELS PREALABLES ?
- QUELLES POSSIBILITES D' ACTIONS ?
- QUELS ESPACES ?

I - QUELS PREALABLES ?

Existence d'un Plan d'action de la société civile incluant les aspects stratégiques et opérationnels en relation avec le point focal national.

II - QUELLES POSSIBILITES D' ACTIONS ?

- S'appropriier le MAEP ;
- Mettre sur pied un groupe consultatif MAEP de la société civile ;
- Elaborer un plan de communication Gouvernement- SC et un plan de marketing public ;
- Faire le suivi stratégique et opérationnel et des évaluations participatives ;
- Participer au processus de définition, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques, des stratégies des programmes et projets de développement ;
- Rechercher le consensus à travers la négociation et le dialogue ;
- Lever les différentes contraintes et difficultés liées à la mise en œuvre du MAEP tels que :
 - les craintes des gouvernements,
 - la désorganisation/dispersion de la société civile,
 - les luttes de positionnements,
 - la crédibilité des personnes et des organisations agissant au nom de la SC,
 - le manque de ressources,
 - la lourdeur des réseaux de concertation,
 - les obstacles liés à la complexité et à la technicité du processus,
- Participer au choix des membres du MAEP, notamment au niveau de la définition des critères.

III - QUELS ESPACES ?

- Les instances de dialogue et de concertation dont : Espaces national, régional, communal, villageois, chefferie traditionnelle, confessionnel, média, groupes thématiques, plates formes de concertation, etc. ;
- Mise en place d'un cadre commun de concertation avec l'ensemble des parties prenantes ainsi que des groupes de travail spécialisés ;
- Mise en place du baromètre citoyen selon l'esprit MAEP

GROUPE N°II

THEME : INTERACTION SOCIETE CIVILE /PARLEMENT : COMMENT OPTIMISER L'UTILISATION DE L'ESPACE DE DIALOGUE OUVERT ENTRE LA SOCIETE CIVILE ET LE PARLEMENT ? QUEL AGENDA ?

1. Parlement/société civile = collaboration dans une action concertée pour de meilleurs résultats ;
2. Comment créer le partenariat SC et Parlement pour une meilleure mise en œuvre du MAEP.
 - Créer un cadre de concertation et de travail qui permet :
 - Echange mutuelle d'informations et de communication à l'instar de l'espace de dialogue mis en place par le forum "les Jeudi de Cotonou " ;
 - Soutien mutuel entre parlement et société civile, un cadre permanent ;
 - Proposition aux parlementaires des projets de loi pour une bonne gouvernance ;
 - Appui aux parlementaires pour une meilleure compréhension des questions techniques relatives au MAEP.
 - Elaborer des questions pour interpeller le gouvernement sur son engagement dans le MAEP ;
 - Créer et mettre en place un cadre de suivi à l'Assemblée Nationale constitué des députés ayant assisté au présent séminaire ainsi que des volontaires ;
 - Etablir une relation formelle avec le secrétariat de l'Assemblée Nationale pour faciliter le partage des informations ;
 - Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des parlementaires ;
 - Médiatiser les actions ;
 - Tenir des rencontres régulières (mensuelle...).

AGENDA

Session de juin :

- l'existence effective du point Focal à l'Assemblée Nationale
- déposer une loi anti corruption à l'Assemblée Nationale par l'intermédiaire des parlementaires intéressés par le MAEP

Avant le 1^{er} mai la société civile va formuler des questions orales à adresser au Gouvernement par les parlementaires pour la session de juin :

- Que manque-il pour créer un comité de gouvernance dans la mise en œuvre du MAEP ?
- Pourquoi le décret d'application de la loi sur la déclaration des biens et propriétés relative à l'article 66 n'est toujours pas signé ?

GROUPE N°III

THEME : QUELLE ORGANISATION/STRUCTURATION DE LA SOCIETE CIVILE ET QUELS CADRES DE TRAVAIL ? REVUE DES DYNAMIQUES EXISTANTES ET PROPOSITION DE STRATEGIES DE COORDINATION ET DE CONCERTATION DE LA SOCIETE CIVILE AU NIVEAU NATIONAL SOUS REGIONAL ET REGIONAL.

I- Quelle organisation, structuration et quels cadres de travail ?

- La mise en place d'une plate forme dont les organes de fonctionnement seront : un Point Focal National qui renferme un Secrétariat Permanent avec démembrements au plan régional, départemental et arrondissement en Comités régionaux départementaux et d'arrondissements.
- L'auto financement par la contribution des membres pour les activités de ces organes, faire des efforts.

II- Dynamiques existantes

- Les organisations qui font dans la gouvernance pour des raisons évidentes : la gouvernance est leur champ d'action traditionnelle ;
- Les syndicats pour leur force de mobilisation sociale ;
- Les confessions religieuses ;
- Les autorités traditionnelles ;
- Les média (indépendants) ;
- Les élus locaux ;
- Les organisations de producteurs, Etc.

III- Stratégies de coordination

- Réseautage au plan national, sous régional et régional avec les organisations parties prenantes au MAEP ;
- Canaux de communication (Sites web, Internet, bulletins de liaison, etc.) ;
- Sensibilisation et vulgarisation du MAEP.

IV-Stratégies de concertations au plan national, sous régional et régional

- Les assemblées générales ;
- Les réunions de concertation ;
- Les séminaires, ateliers et foras ;
- Les voyages d'échanges.

Après la restitution des travaux de groupe, la déclaration des participants au séminaire de sensibilisation de la société civile sur le Mécanisme Africain de l'Evaluation par les pairs a été lue et approuvée. En voici la version finale :

DECLARATION DE YAOUNDE

Adoptée à l'issue du séminaire de sensibilisation de la société civile sur le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

A Yaoundé au Cameroun s'est tenu les 21, 22 et 23 Avril 2009, un séminaire de sensibilisation de la société civile au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Organisé par le Collectif des ONG pour la sécurité alimentaire et le développement rural (COSADER) avec l'appui de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) comme partenaire stratégique du MAEP au niveau continental et en partenariat avec Partnership Africa Canada (PAC), le séminaire a réuni 80 participants dont 60 représentants des OSC, 2 du gouvernement, 6 du Parlement, 4 des media ,6 du secteur privé et 2 universitaires.

Le séminaire avait pour objectif de faire connaître le MAEP aux organisations de la société civile, les familiariser avec ses différentes composantes en vue de son appropriation et susciter ainsi leur apport en direction des dirigeants pour la mise en œuvre du MAEP au Cameroun.

A l'issue des travaux marqués par des échanges intenses sur les thèmes abordés portant notamment sur :

- Le contexte de la naissance du MAEP, son contenu, son organisation et les défis de la gouvernance en Afrique,
- Les organisations de la société civile et le MAEP,
- La gouvernance financière et économique,
- Le genre et la gouvernance

Les participants au séminaire de sensibilisation de la société civile au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs ont adopté la présente Déclaration.

Constats et observations

1. Le MAEP est un outil important sur lequel les chefs d'Etat africains se sont accordés pour la promotion de la gouvernance politique et démocratique, la gouvernance économique et des affaires et le développement socio-économique en Afrique ;

2. Le MAEP favorise la participation publique au processus, en la considérant comme un aspect central pour améliorer l'état de gouvernance et de développement socio économique du pays participant ;

3 Le Cameroun a adhéré au processus du MAEP et a commencé la phase de préparation et d'auto évaluation nationale ;

4. Après la visite au Cameroun du 3 au 6 juin 2008, de Mme Graça Machel, membre du Panel d'Eminentes Personnalités en charge de l'évaluation dans notre pays, le processus devrait être dans une phase plus active ;

RECOMMANDATIONS :

Face à tous ces constats, nous les participants au séminaire de Yaoundé sur la sensibilisation de la société civile au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs sollicitons ce qui suit:

Du gouvernement

1. Accélérer le processus MAEP au Cameroun, en mettant en place un Conseil national de gouvernance indépendant ;
2. Favoriser le processus en y affectant les ressources nécessaires ;
3. Impliquer l'ensemble des institutions étatiques en particulier le Parlement, dans toutes les étapes du processus ;
4. Consulter la société civile en vue de la désignation de ses représentants audit conseil et leur fournir des moyens nécessaires pour une bonne exécution de leur mission;

Du Parlement

1. S'impliquer dans la promotion du processus du MAEP au Cameroun.

Du secteur privé

1. S'impliquer dans le processus MAEP, notamment dans la préparation des évaluations ;
2. Collaborer sur une base de respect mutuel avec la société civile.

De la CEA

Poursuivre son appui au renforcement des capacités de la société civile, des parlementaires et du secteur privé dans l'appropriation et le suivi de la mise en œuvre du MAEP au Cameroun.

Engagements de la société civile

En appui à nos recommandations, nous nous engageons à :

1. Assurer un suivi indépendant du processus MAEP au Cameroun ;
2. Développer des cadres de dialogue et de concertation propres cet effet ;
3. Poursuivre les efforts entrepris dans le dialogue avec les parlementaires et le secteur privé dans le but de promouvoir la mise en œuvre du MAEP au Cameroun ;
4. Renforcer la collaboration avec les médias;
5. Poursuivre le dialogue avec le gouvernement pour la prise en compte effective des représentants de la société civile dans le conseil national de gouvernance et pour la mise à leur disposition de ressources nécessaires à la bonne exécution de leur mission ;
6. Renforcer nos capacités techniques et intellectuelles dans les quatre domaines thématiques du MAEP à savoir la gouvernance politique et démocratique, la gouvernance économique, la gouvernance des entreprises et le développement socio économique ;
7. Sensibiliser les populations à la base sur le MAEP.

Fait à Yaoundé, le jeudi 23 Avril 2009
Les participants

CLÔTURE DU SEMINAIRE

Le séminaire de sensibilisation sur le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs s'est achevé :

- Par les remerciements adressés à la CEA pour son soutien au travail de la société civile, par la Présidente nationale du COSADER Mme ANDELA Christine qui a par ailleurs formulée le vœu de voir se poursuivre les relations entre la société civile, les parlementaires et les médias et que le problème genre soit réellement pris en compte dans la gouvernance.
- Par le mot de clôture du Directeur de la CEA, Monsieur HACHIM KOUMARE, qui a recommandé que la société civile travaille dans le sens du partenariat avec le gouvernement engagé dans le MAEP. Partenariat qui doit manifester sa volonté et celle des parlementaires à œuvrer en vue de l'implémentation du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)

ANNEXES

Allocution d'ouverture des travaux de la Présidente du COSADER

Discours de Mr ABDOUL KAN, Représentant de la CEA

Allocution de la Représentante du Haut Commissaire du Canada au Cameroun

Discours d'ouverture de Mr Amine (ISGP), Représentant du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Liste des groupes de travail des 22 – 23 avril 2009

Liste des participants

**Allocution de bienvenue de Mme Christine ANDELA
Présidente nationale du COSADER**

Monsieur le représentant de Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire
Monsieur le Directeur de la CEA-Afrique centrale
Madame la Représente du Haut Commissaire du Canada
Mesdames et messieurs les députés
Mesdames et messieurs les représentants du secteur privé
Collègues de la société civile
Mesdames et messieurs

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole la première à l'ouverture des travaux du séminaire de sensibilisation de la société civile au mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) qui nous rassemble ce matin du 21 avril 2009 au Palais des Congrès de Yaoundé.

Au nom du COSADER, collaborateur de la CEA et de Partnership Africa Canada, dans l'organisation des présentes assises, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à nos travaux et de me réjouir de la présence effective de la quasi-totalité des familles d'acteurs sociaux à ces travaux.

Nous remercions le gouvernement du Cameroun pour toute l'attention qu'il a accordé à notre projet, et pour la présence effective de Monsieur le représentant du MINEPAT et d'autres représentants gouvernementaux à l'ouverture de nos travaux.

Nous remercions particulièrement la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, qui a imprimé le mouvement et soutenu notre projet d'organiser les présentes assises, et qui a mis les moyens humains, techniques et financiers à notre service. Nous remercions également l'ONG canadienne Partnership Africa - Canada, qui œuvre entre autre, à l'accompagnement de la société civile africaine dans les chemins difficiles de son implication au processus MAEP et qui nous a soutenu pour l'organisation du présent séminaire.

Monsieur le représentant du Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du territoire,

Le séminaire du Cameroun sur la sensibilisation de la société civile au MAEP n'est pas un fait isolé ; elle s'intègre dans une vaste dynamique, fortement appuyée par la CEA et encouragés par un nombre appréciable de gouvernements africains, pour solliciter l'implication de la société civile et sa contribution à un bon déroulement du processus du MAEP en Afrique. Il se situe dans la continuité de l'atelier régional de formation des organisations de la société civile sur le MAEP organisé par la CEA à Douala du 25 au 27 juin 2007 et qui a vu la participation des OSC de douze pays africains, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la République du Congo, la RDC, Djibouti, Gabon, Ethiopie, Mali, Île Maurice, Rwanda et Sénégal.

Chaque pays participant se devait de contribuer à la mobilisation de ses collègues afin de parvenir à une sensibilisation la plus large possible au MAEP.

Nous sommes donc particulièrement heureux qu'au Cameroun, nous ayons gagné ce pari.

En organisant ce séminaire, le COSADER a le sentiment d'apporter sa modeste contribution, en relation avec tous les efforts des autres groupes, plateformes, collectifs, fédérations, dans l'édification d'une société civile camerounaise toujours plus capable, et plus démocratique .

Je vous remercie

DISCOURS DE M. ABDOUL KAN, REPRESENTANT DE LA CEA

Monsieur le Représentant du Ministre de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire

Madame la Représentante du Haut Commissariat du Canada,

Honorables membre du parlement camerounais,

Distingués participants,

Mesdames et Messieurs,

Il me plaît de vous transmettre les fraternelles et amicales salutations de M. Abdoulie Jannah, Sous-secrétaire Général des Nations Unies et Secrétaire Exécutif de la Commission Economique pour l’Afrique. C’est aussi un plaisir pour moi de souhaiter à tous la bienvenue à ce séminaire de sensibilisation des parties prenantes, particulièrement la société civile, au processus de mise en œuvre du mécanisme africain d’évaluation par les pairs (MAEP).

Mesdames et Messieurs

Chers participants,

Le MAEP est une approche nouvelle, conçue par les dirigeants africains afin de consolider les acquis de la démocratie, et promouvoir une gestion économique transparente.

Le MAEP comme vous le savez, constitue un volet important du Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD). Il se définit comme un «instrument d’autoévaluation auquel les Etats membres de l’Union Africaine adhèrent volontairement. L’objectif est de favoriser l’adoption des politiques, normes et pratiques en vue de promouvoir la stabilité politique, une croissance économique soutenue, un développement durable et une intégration économique sous régionale et continentale accélérée. Les modes opératoires en sont le partage d’expériences, des pratiques exemplaires et des acquis, ainsi que l’identification des lacunes, et l’évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités.

Il s’agit d’une approche compréhensive du concept de gouvernance dans toutes les dimensions : gouvernance politique et démocratique, gouvernance économique, gouvernance des entreprises et du développement socio-économique. Pour sa réussite, le MAEP a besoin d’une attention particulière et d’une participation inclusive de toutes les parties prenantes au développement, notamment l’Etat, le secteur privé et la société civile.

Le MAEP n’est toutefois pas encore suffisamment connu du public camerounais dans son ensemble. D’où la pertinence du présent séminaire qui va nous permettre, trois jours durant, de partager des informations et expériences détaillées sur le processus du MAEP. L’atelier mettra un accent particulier sur le besoin d’une collaboration franche et sincère entre les organisations de la société civile camerounaise, afin d’améliorer le niveau de leur connaissance et engagement dans le processus du MAEP. C’est dire que les échanges que vous allez avoir constitueront un apport appréciable pour réussir le processus d’autoévaluation ainsi engagé par le Cameroun.

Je dois de remercier sincèrement le Collectif des ONG pour la Sécurité alimentaire et la Développement Rural du Cameroun (COSADER) et tout ses partenaires, pour s’être associés afin de rendre possible la tenue de ce séminaire. Le moment me paraît parfaitement indiqué pour approfondir la réflexion sur l’appropriation du MAEP par les organisations de la société civile en vue de leur implication optimale dans le processus.

**Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais terminer sans vous parler succinctement de l'action de la CEA pour la promotion de la gouvernance en Afrique.

Comme vous le savez la CEA est une entité régionale onusienne au service de l'Afrique. Elle contribue au développement économique de notre continent. A ce titre, elle conduit des études et analyses sur toutes les thématiques majeures de développement socio-économique. Elle mène des plaidoyers pour la formulation de politiques saines, et apporte une assistance aux Etats membres, aux institutions sous-régionales et aux organisations de la société civile dans le renforcement de leurs capacités.

A cette fin, elle dispose de plusieurs départements dont la « Division de la Gouvernance et de l'Administration Publique ». Cette division est en charge, entre autre, de :

- Conduire des études qui permettent de développer des mécanismes et indicateurs spécifiques à l'analyse et la surveillance des tendances de la bonne gouvernance en Afrique ;
- Pourvoir de l'assistance technique aux Etats membres sur la gouvernance politique, économique et des entreprises ainsi que sur les problèmes ayant trait à l'efficacité des institutions ;
- Aider à la création et au renforcement des institutions s'occupant de la promotion de la bonne gouvernance, y compris la responsabilisation, l'obligation de rendre compte et la transparence.

Une Section spéciale de la société civile a été créée au sein de la Division de la Gouvernance et de l'Administration Publique, en vue de fournir des services aux Etats et aux acteurs non gouvernementaux. Cette section a pour mission principale le renforcement de la participation des organisations de la société civile à l'amélioration des pratiques de la bonne gouvernance, en vue de créer un environnement propice à la paix et au développement.

La section sert aussi de levier pour :

- L'intensification des relations entre la société civile africaine et les organisations régionales et intergouvernementales à travers la gestion de l'information et de la communication ; et
- L'assistance à la société civile dans le renforcement de leurs capacités à engager des programmes régionaux, par le biais de consultations et séminaires comme celui d'aujourd'hui.

C'est à ce titre et sur la demande du COSADER que la CEA s'est associée aux partenaires ici présents pour organiser et animer ce séminaire de sensibilisation et d'information sur le MAEP.

Je voudrais à cet égard, adresser mes sincères félicitations auxdits partenaires, particulièrement le Partnership Africa Canada (PAC), le Secrétariat du MAEP et la Commission Nationale de Gouvernance de la République du Cameroun, pour ne citer que ceux là.

Je souhaite que les conclusions et recommandations auxquelles nous allons aboutir permettent à toutes les parties prenantes du Cameroun, de trouver ici les raisons suffisantes et motivantes pour s'engager davantage dans le processus du MAEP.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ALLOCUTION DE LA REPRESENTANTE DU HAUT COMMISSAIRE DU CANADA AU CAMEROUN

**Monsieur le Représentant du Ministre de l'Economie, de la Planification et de
l'Aménagement du Territoire,
Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,
Chers participantes et participants, membres de la société civile,
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole ce matin, au nom de Monsieur le Haut Commissaire du Canada qui aurait bien voulu être avec nous ici mais qui a malheureusement été empêché par des engagements pris pour la même date

Je tiens d'abord à féliciter le COSADER pour son dynamisme et sa recherche constante de la mobilisation de la société civile camerounaise autour de thèmes d'importance

Je salue la collaboration entre la Commission Européenne des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'ONG canadienne Partnership Africa Canada et le COSADER, collaboration qui a rendu possible l'organisation et la tenue du présent séminaire.

J'apprécie la synergie construite autour de cette activité, avec la présence dans la salle des autorités camerounaises, du corps diplomatique, des parlementaires, du secteur privé, des partenaires au développement et des organisations internationales, aux côtés de la société civile camerounaise.

Mesdames et Messieurs,

Notre présence à l'ouverture et même pour la suite des travaux de ce séminaire, témoigne de notre engagement sans cesse renouvelé envers la société civile d'ici, pour son développement propre, et pour qu'elle joue de plus en plus le rôle qu'elle s'est choisie comme un acteur à part entière dans les affaires publiques, contribuant ainsi – entre autre – à améliorer l'efficacité de l'aide au développement.

Je me réjouis donc particulièrement de la collaboration qui s'est installée entre Partnership Africa Canada et COSADER, pour l'organisation du présent séminaire. En effet, l'une des recommandations fortes du forum de haut Niveau d'Accra l'an dernier, que du reste de la société civile camerounaise avait préparé avec beaucoup de sérieux, a été précisément l'amélioration des relations entre les sociétés civiles du Nord et du Sud.

Comme vous le savez, la Canada a eu le privilège de présider le groupe consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide tout au long du processus de la préparation d'Accra et nous avons appuyé la préparation de la société civile camerounaise dans ce cadre l'an dernier, pratiquement aux mêmes dates.

Nous sommes bien convaincus que toutes ces rencontres sont importantes dans la longue route de la reconnaissance de la société civile comme un acteur qui a voix au chapitre dans les affaires publiques, et qui contribue, de ce fait, à soutenir le développement humain du pays.

Mesdames et Messieurs,

Le Mécanisme Africain d’Evaluation entre pairs (MAEP) offre justement un champ d’action aux organisations de la société civile dans le sens de sa pleine participation à la gouvernance. Le MAEP est en effet un puissant levier de la gouvernance que les chefs d’Etat de l’Afrique se sont donnés en vue de promouvoir la gouvernance démocratique, politique, économique et des affaires à travers le continent.

Un séminaire de sensibilisation de la société civile sur le MAEP représente donc à nos yeux, un moment important dans le positionnement de la société civile camerounaise en faveur de la gouvernance. Au Canada, nous croyons en effet que l’existence et la participation de la société civile sont indispensables dans la construction d’une société démocratique viable et stable et que son apport constitue une source où les décideurs peuvent puiser pour élaborer des politiques de gestion des affaires publiques plus éclairées et plus pertinentes pour les citoyennes et les citoyens.

En voyant les différentes familles d’acteurs réunis ici ce matin, nous croyons que les choses sont en bonne voie et que la société civile est prête à relever le défi qu’elle se donne librement, de travailler pour l’avènement d’une société camerounaise forte et démocratique.

Les habitudes de travail que la société civile camerounaise développe de plus en plus avec le gouvernement, les parlementaires et le secteur privé sont très encourageantes dans ce sens. C’est dans la complémentarité que se trouve le développement, nous en sommes convaincus, les acteurs ayant besoin les uns des autres pour construire l’harmonie et la stabilité sociale sans lesquelles le développement est impossible.

Je souhaite donc plein de succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. AMINE (IGSP) REPRESENTANT DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**Monsieur le Directeur Bureau Afrique centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique,
Mme la représentante du Monsieur le Haut Commissaire du Canada au Cameroun,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les représentants du secteur privé,
Mesdames et messieurs les représentants des organisations de la société civile,
Mesdames et messieurs,
Chers invités.**

Je suis particulièrement heureux de me retrouver parmi vous ce jour, pour représenter le MINEPAT à l'occasion de la tenue de ce séminaire de sensibilisation de la société civile sur le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Pour commencer, je voudrais remercier la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique dont la qualité de l'expertise fait l'unanimité, et qui met cette expertise au service du développement de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier depuis de si longues années. Le soutien apporté à l'organisation du présent séminaire en est un témoignage éloquent parmi tant d'autre.

Je voudrais également féliciter la société civile du Cameroun, et celle du Canada, en l'occurrence COSADER et Partnership Africa-Canada, qui ont su collaborer et conjuguer leurs efforts pour mobiliser leurs collègues et même d'autres acteurs en vue de la sensibilisation au MAEP

Mesdames et messieurs ;

Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs est un mécanisme établi auquel adhèrent volontairement les Etats membres de l'Union africaine. Ce mécanisme d'auto évaluation est centré sur la gouvernance et cherche à valoriser l'adoption de politiques, normes et pratiques devant conduire à la stabilité politique, à la croissance économique, au développement durable et à l'intégration économique sous régionale et régionale.

Le Cameroun a adhéré au MAEP comme 26 autres pays à ce jour, et s'évertue depuis lors à faire avancer le processus, comme en témoigne le récent passage au Cameroun, de la mission de préparation au MAEP conduite par Mme Graça MACHEL en mai 2008

Au cours de cette étape, le gouvernement a montré sa détermination à faire participer pleinement la société civile à l'exercice de préparation de la revue, en l'associant aux réunions préparatoires au niveau de différents départements ministériels. En effet, le MAEP dont l'intérêt n'est plus à démontrer nécessite que toutes les intelligences et toutes les composantes de notre société soient associées.

C'est pourquoi en félicitant la société civile camerounaise pour l'organisation et la tenue effective de ce séminaire, auquel participent également les membres du Parlement et le secteur privé, je considère votre rencontre comme une excellente plateforme d'échanges, de

confrontation constructive d'idées et de dialogue, dans la perspective de la participation de tous à la mise en œuvre du MAEP dans notre pays.

Mesdames, messieurs,

En dehors de l'assistance de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, Canada, je voudrais également remercier les autres partenaires au développement, témoins privilégiés de l'évolution économique, politique et sociale de notre pays qui accompagne le Cameroun dans ses efforts pour améliorer la gouvernance dans tous les secteurs à l'exemple du Programme National de Gouvernance, ou encore de la Plate forme de dialogue sur les Finances Publiques pour ne citer que ces deux exemples

Enfin, je salue tout particulièrement toutes les organisations de la société civile dont la présence très remarquée à ce séminaire, ainsi que la contribution active aux débats sur la gestion des affaires publiques sont une claire indication de l'appropriation des mécanismes pertinents de son implication dans le développement du Cameroun.

**Monsieur le Directeur de CEA Afrique centrale,
Mesdames et messieurs les représentants de organisations de la société civile ;**

Le séminaire dont les travaux s'ouvrent ce jour s'avère capital car il ambitionne justement d'aboutir à une vision partagée de la contribution attendue des organisations de la société civile à l'agenda du MAEP.

C'est pourquoi, à tous les experts impliqués dans l'animation de ce séminaire, j'aimerais rappeler que de la qualité et de la profondeur des échanges sur chacun des thèmes à l'ordre du jour dépendront l'efficacité de la contribution de la société civile au plan d'opérationnalisation de la Mise en œuvre du MAEP dans notre pays.

Je souhaite d'ores et déjà que les travaux de cette rencontre se déroulent dans une atmosphère de sérénité, de courtoisie et de franchise dans l'intérêt de tous les acteurs concernés par le développement du Cameroun.

**En vous remerciant pour votre aimable attention,
Je déclare ouverts les travaux du séminaire de sensibilisation de la société civile sur le
Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.**

Vive la Coopération Internationale,

Vive le Cameroun

Je vous remercie

GROUPES DE TRAVAIL JOURNEE DU 22 – 23 AVRIL 2009

COMPOSITION DU GROUPE I

Modérateur : MBOUNGANG Claude

Rapporteur : TAKAM Michel

Membres

- Honorable AMBASSA ZANG
- TENE André
- NGANG Eric NDEH
- ABADE MEVA'A Nicolas
- WANKOUA Guy Alain
- Mme HAGBE Elise
- NGO MAHI Noelle
- ENDALE Esther
- MESSANGA Roger
- TSANGA Patrice

COMPOSITION DU GROUPE II

Modérateur : Honorable NJINGUM NDAM NJOYA

Rapporteur : AGANG Reine Rosine

Membres

- KALATI Manfred
- SM MVONDO Bruno
- GWETH Anne Marie
- NSOHOL Alain
- MELHIALO CHEDO
- EKOUNGA Jean Bosco
- NZEUSSEU Léopold
- Honorable Basile YAGAI
- MOULOM Damaris
- MBENDA Emmanuel
- YENE Pierre
- Sylvanus S. BINLA

COMPOSITION DU GROUPE III

Modérateur : Mme NGONO NNA WE Germaine

Rapporteur : Mme KAYO Elise

Membres

- Honorable Pauline NDOUMOU
- BIROKI Samuel
- MAILLI Jacques
- MOUTI NDOMBE Roger
- BAKABA Jean
- MBARGA Jean
- MENGUE Albertine

- Mme SOYA Marie Thérèse
- AZIBO TIJIE Joseph
- MBAH MANGA TSALA Martin
- NKOUNGA Olivier

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Noms et prénoms	Organisation	Contact
NATIONS UNIES			
1	Mme LAN HOANG	Haut Commissariat du Canada	
2	David KAMARA	UNECA	dkamara@uneca.org
3	KOJO BUSIA	UNECA	kbusia@uneca.org
PARLEMENTAIRES			
1	AMBASSA ZANG Dieudonné	Assemblée Nationale	99908306
2	Basile YAGAI	Assemblée Nationale	99357588 lallah2001yahoo.fr
3	Mme TOMAINO NDAM NJOYA	Assemblée Nationale	herminepatricia@yahoo.fr 22224620/22099749
4	Mme Pauline NDOUMOU	Assemblée Nationale	99823412 npauline64@yahoo.fr
5	Mme SOYA Marie Thérèse	Assemblée Nationale	94763976 soyabes@yahoo.fr
6	NJINGUM MUSA M	Assemblée Nationale	njingummusa@yahoo.fr 77571238/77386252/99833850
GOUVERNEMENT			
1	MELHIALO CHEDO Pierre	MINEPAT	96645620
2	MAHAMOT Anne	MINEPAT	75987043
3	ZOUTENE DOUEENE	MINEPAT	99246424
4	AZIBO TIJIE Joseph	ELECAM	99986279 azibotijie@yahoo.fr
SECTEUR PRIVE			
1	BIROKI Samuel	GECOG	gecog.management@yahoo.fr 22134196/77562535
2	Mme BEKONO Sonia	REFEM/CAM	77819037
3	KAYO Elise	CCIMA	77716392
4	Daniel ABATE	MECAM	99417522
5	MBOUNGANG Claude	CCIMA	77899088
6	ABEGA MARTIN	GICAM	
SOCIETE CIVILE			
1	METOUGOU Agnès	Interactions	99729483 metougou@hotmail.com
2	PHOUET FOE Maurice	SNAEF	77546635 phouetfoe@yahoo.fr

3	TSANGA Patrice	CRADIF	77167165 tsangapatriceaime@yahoo.fr
4	MAILLI Jacques	COSADER	77945874 jasmilli@yahoo.fr
5	Eric NGANG	NWADO	77829259 nwngo@yahoo.co.uk
6	MOUTI NDOMBE	PEACE	99144149 mouti@yahoo.fr
7	Mme GWET Anne Marie	DIALOGUE	99223572
8	BENDA Emmanuel	CUVIPREN	99585262 22129483
9	Alain NJIGNET	FESADE	94640316 alianyannick@yahoo.fr
10	MESSANGA Roger	CAES	99778440 cespoir2000@yahoo.fr
11	IKOUNGA Jean Bosco	Alliance Nationale contre la faim	99448222
12	BAKABA Jean	ESPOIR	99756608
13	Mme MAHI Noëlle	FJNC	94889970
14	Nicolas ABADE MEVA'A	CIPI	99340418 abanils@yahoo.fr
15	BILLONG Richard	CLSA	99209540 75207046
16	TENE André	BVD	77425604 tenande@yahoo.fr
17	Mme MENGUE Albertine	GICAEDER	77142314
18	RIVOLLIER Emilie	FCJ	99008505
19	YENE Ernest	FCJ	77233778 conseiljeune2004yahoo.fr
20	NVONDO Bruno	LEADERNET	77810944 smbmvondo@yahoo.fr
21	Mme AWONO Blandine	AJEN	96012715
22	YENE Pierre	COASAD	99632899 yenepierre_eddacc@yahoo.fr
23	NZEUSSEU Léopold	Transparency International Cameroun	99742670 LND@consultant.com
24	ENDALLE Esther	ALVF	alvfantennecentre@yahoo.fr
25	AGANG Reine	ALVF	Reineagang@yahoo.fr
26	NTEP Rigobert	GENC	77303932
27	Sylvanus BINLA SHILUKA	Dynamique Citoyenne	99839722
28	Mme HAGBE Elise	CRAFEJE	77606772 hagbelise@yahoo.fr
29	Mme MOUNLOM Damaris	FESADE	77771081 fesade2003@yahoo.fr
30	BIKOKO Jean Marc	CSP	99837248 bikjohncm@yahoo.com
31	TADADJEU Maurice	FOSCAM	99925091
32	HAMISSON M. YARO	AGIIDDR	75308602

			hhy2005@yahoo.com
33	TAKAM Michel	ADEID	99481842 mtakam2000@yahoo.fr
34	KAM YOGO	Jeudi de Cotonou	Kam_yogo@yahoo.fr
35	NKOUNGA Olivier	CIPRE	99000123 nkoungaol@yahoo.fr
36	Mme NGONO NNA ZE Germaine	CASYPA/COSADER Sud	99621287 coopcasypa2007.fr
37	Mme BAHOYA Gertrude	COSADER	77581861 gebahoya@yahoo.fr
38	Xavier MBARGA	ADER	96751200
39	Mme SATOU ONANA T	ADNA	99101898
40	Paul Oscar MBOM	COSADER	99632894
41	EBANDA Patrick	COSADER	99020829
42	MBELLE ABEGA JJ	FCJ	99224439 conseiljeune2004@yahoo.fr
43	NGUE Didier	COSADER	77354269
44	NSOHOL ALAIN	RADA	99809099
45	KONGA George	RESADER	96645621 konga@yahoo.fr
46	Guy WANKUUA	Afric-Conseil	77643657 guy_wankoua@yahoo.fr
47	NANTCHOUANG Alain	ADDIC	77601010
48	KALATI Mamfred	IDD	9664432
49			
50	Jean Emile SONG	COSADER	song_wes@yahoo.fr
51	MBAH MANGA Martin	FORGYM	99637253 mbahmangam@yahoo.fr
52	MBARGA Jean	UNAPHAC	74175829